



Paris, le 19 mars 2015

13 euros, c'est le prix du paquet de cigarettes « socialement responsable » !

Par Julien Gooris et Olivier Sautel, Economistes, Microeconomix

Dans le contexte actuel de lutte contre le tabagisme et de recherche de recettes fiscales, certains députés, dont Michèle Delaunay (cancérologue et ancienne ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie), réclament une nouvelle fiscalité du tabac. Ces députés, qui ont déposé un amendement en ce sens fin octobre, souhaitent que les taxes prélevées sur les ventes de tabac couvrent le coût social du tabagisme.

En vue de contribuer à ce débat, Microeconomix a réalisé un chiffrage du prix socialement responsable du tabac pour la France en 2013. La conclusion de leurs travaux est édifiante : si l'on devait inclure le coût social sous forme de taxe dans le prix du paquet de cigarettes, celui-ci bondirait à plus de 13 euros. Démonstration.

Qu'est-ce que le coût social du tabac ?

Comme l'illustrent les derniers mois, les débats autour du tabac sont intenses : ils concernent aussi bien l'adoption du paquet générique (qui semble à présent être actée), que l'encadrement de la cigarette électronique, ou encore du montant de l'éventuelle hausse annuelle des taxes. Sans aucun doute, ces changements affectent les fumeurs en modifiant leur comportement, ou, pour le moins, leurs dépenses allouées au tabac. Mais ces enjeux ne se limitent pas qu'aux fumeurs. Les non-fumeurs sont aussi concernés car le tabac affecte négativement leur bien-être sans qu'ils ne reçoivent pour autant de compensation. Ces coûts sociaux sont appelés par les économistes des externalités négatives.

Outre le tabagisme passif (dorénavant bien combattu dans l'espace public), il existe d'autres externalités, moins visibles, de nature monétaire. **L'État et ses contribuables non-fumeurs, mais aussi les entreprises, voient leur richesse affectée par les conséquences du tabac. Évaluer le coût social du tabac revient à estimer l'impact du tabac sur la richesse du reste de la société.**

L'évaluation du coût social du tabac repose sur une comparaison entre les coûts – nets des recettes – que la population fumeuse fait supporter à la société dans la situation actuelle, d'une part, et les coûts et recettes que cette même population aurait fait supporter en l'absence de consommation tabagique, d'autre part.

Une valeur positive indique un **coût social net**, alors qu'une valeur négative traduit un **bénéfice social net du tabac**.

Une fois ce coût social évalué, il est possible de déterminer le niveau de prix du paquet de cigarettes qui permettrait d'intégrer ce coût par une hausse des taxes (ou par une baisse des taxes s'il s'agit d'un bénéfice social). Nos estimations sont réalisées pour l'année 2013 et se basent sur des travaux et des données publiques de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT), dont l'étude universitaire de Kopp et Fenoglio (2011), que nous avons actualisée sur base de données de l'INSEE, INPES et des douanes, puis utilisé pour évaluer la pertinence de la taxation actuelle du paquet de cigarettes.

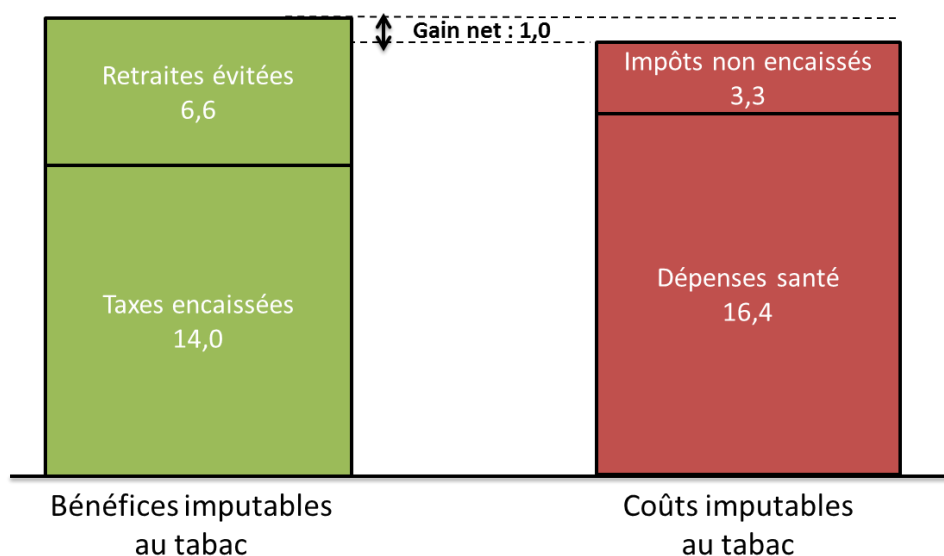
Nous retenons uniquement les impacts du tabac sur les agents extérieurs à la transaction d'achat de tabac. Le bénéfice du fumeur lors de sa consommation (qu'il résulte ou non d'une dépendance), ainsi que les profits des fabricants de cigarettes et des buralistes, ne sont pas considérés comme des bénéfices sociaux, mais privés. Par ailleurs, nous retenons uniquement les impacts monétaires, et excluons les impacts non-monétaires tels que le préjudice moral des proches.

Les résultats : un coût social important directement lié à la diminution de la richesse des entreprises

Nous avons procédé à plusieurs évaluations du coût social du tabac. La première consiste à se limiter à une **estimation du coût pour le seul budget de l'État** (1).

Côté coûts, cette évaluation revient à prendre en compte les **dépenses de santé directement liées au tabac (16,3 milliards pour 2013)**, les **impôts non-encaissés du fait des décès prématurés des fumeurs (3,3 milliards)** et les **dépenses de prévention et de recherche** (55 millions). Côté bénéfices, les taxes récoltées sur la vente de tabac représentent 14 milliards (y compris la TVA) et les paiements évités de retraites résultant de la mortalité précoce du fumeur s'élèvent à 6,6 milliards. Le graphique ci-dessous présente ces différents postes et leur équilibre.

Figure 1. Impact de la consommation de tabac sur les comptes publics



Source : calculs Microeconomix fondés sur Kopp & alii (OFDT, 2000)

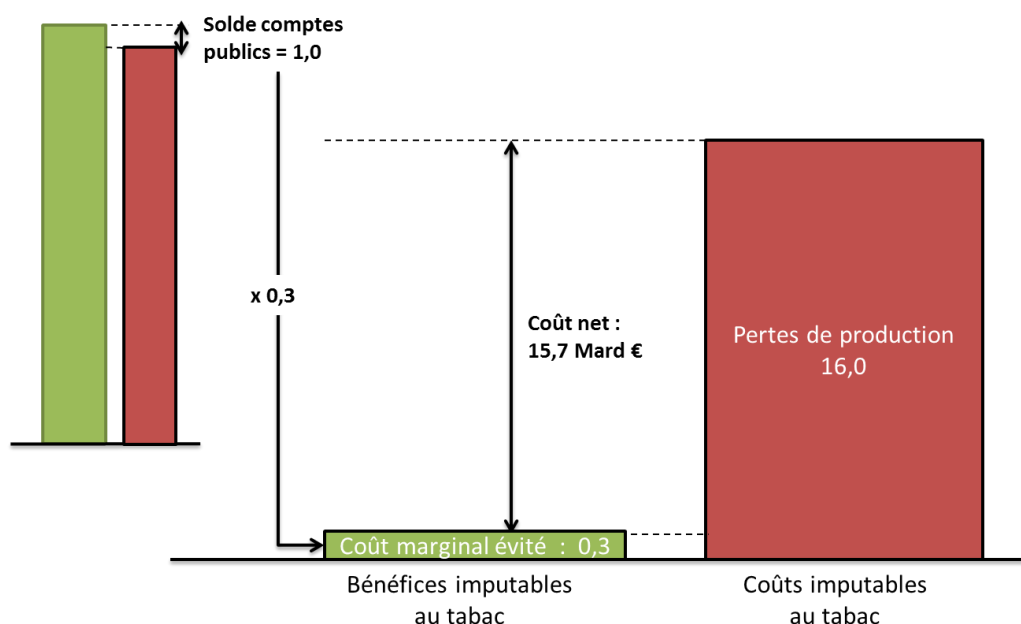
Selon cette méthode d'évaluation du coût social, celui-ci se révélerait négatif : l'impact de la consommation de tabac sur les comptes de l'État est positif de près d'un milliard d'euros. **Le prix du paquet de cigarettes qui permettrait d'équilibrer parfaitement les recettes et les coûts est évalué à 6,62 €, soit 38 centimes de moins que le prix du paquet de référence en 2014.**

Toutefois cette première évaluation s'avère incomplète. Les impacts du tabac sur la société ne se réduisent pas aux comptes publics. Ils incluent notamment la **perte de richesse produite par les entreprises du fait de l'absence ou des décès dus au tabagisme. L'incapacité d'un individu à travailler se traduit par un manque à produire potentiel et une perte de richesse pour lui-même (sous la forme de pertes de revenus, qui ne sont pas un coût social à strictement parler), mais aussi pour la société (sous la forme de perte de valeur ajoutée). Cette perte est estimée pour 2013 à 16 milliards.**

Mesurer le coût au niveau de la société, et non plus des seuls comptes publics, oblige aussi à considérer différemment les dépenses et recettes de l'État. Ces dernières représentent des transferts de richesses au sein du pays et non des entrées ou sorties nettes. Par exemple, les taxes récoltées sont des flux provenant des revenus des fumeurs, transférés au budget de l'État et utilisés pour couvrir ses dépenses et ses investissements. En conséquence, seul le coût marginal des dépenses publiques doit être considéré. Il correspond à l'inefficacité économique que représente la prise en charge par l'État d'une partie des transactions économiques. Dans le cas d'espèce, le solde des dépenses publiques est légèrement positif : le tabac permet donc de réduire l'intervention de l'État dans d'autres secteurs de l'économie, produisant une légère diminution du coût marginal des dépenses publiques.

En intégrant à présent la perte des entreprises et en interprétant les dépenses et recettes publiques comme étant un transfert de richesse (2), le coût social du tabagisme en France atteint 15,7 milliards pour 2013 (voir graphique ci-dessous).

Figure 2. Impact de la consommation de tabac sur la société



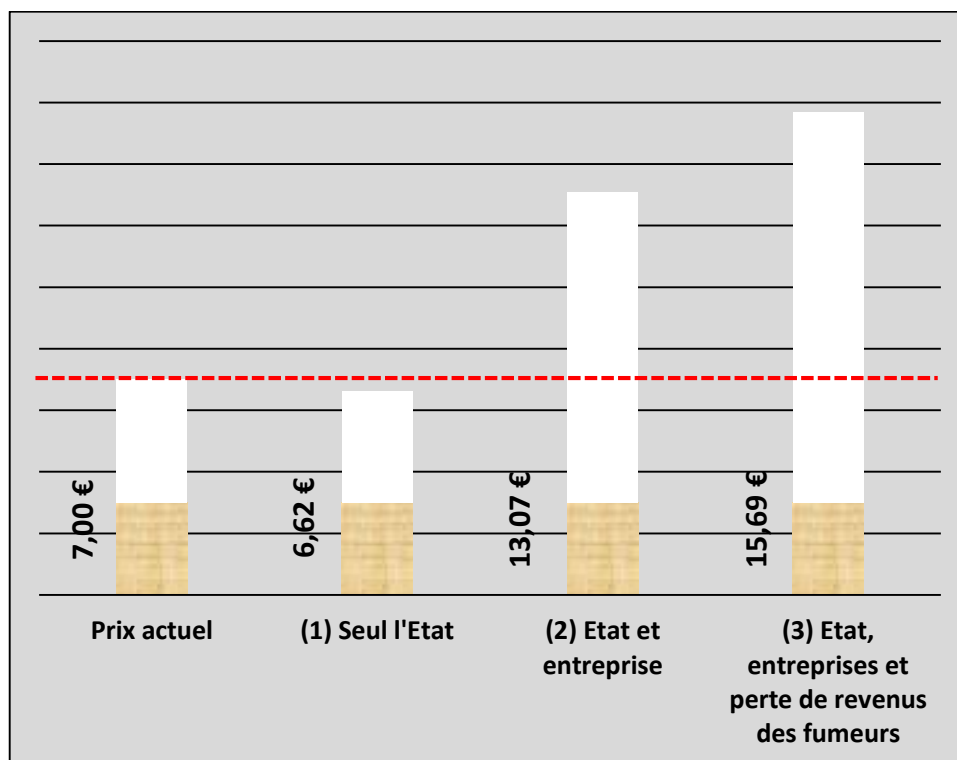
Source : calculs Microeconomix basés sur Kopp & alii (OFDT, 2000)

À l'affirmation selon laquelle le tabac serait rentable pour la France, nous répondons clairement par la négative. Le prix du paquet de cigarettes qui couvrirait alors le coût social du tabagisme s'élèverait aujourd'hui à 13,07 €, soit une hausse de 87 %. En Europe, seul le prix en Angleterre, avec 11€ par paquet, se rapproche de ce niveau. Une telle tarification impliquerait de faire peser sur les fumeurs le coût de la perte du capital humain qu'ils représentent, et dont ils auraient fait bénéficier la société. La pertinence d'une telle responsabilisation ne manquerait pas d'être débattue.

Notons que le coût social pourrait être encore plus élevé si l'on intègre à celui-ci la perte de revenus que subissent les fumeurs du fait de leur consommation. Cette variante (3) se justifie si l'on considère que le fumeur, du fait de son addiction ou de son absence d'information, n'intègre pas dans sa décision de consommation les conséquences de son acte en termes de pertes de revenus futurs. Le fumeur malade est alors considéré comme un « autre » que celui qui a fait le choix de consommer du tabac, ce qui justifie la prise en compte de ses pertes comme des coûts externes.

Pour envoyer aux fumeurs un signal-prix à hauteur de ce dernier coût social, le prix du paquet socialement responsable atteindrait 15,69 € (soit une hausse de 124 %). Le graphique ci-dessous représente les différents niveaux de tarification d'un paquet de cigarettes, en fonction du périmètre retenu pour le calcul du coût social.

Figure 3. Prix du paquet de cigarettes en fonction du coût social considéré



Source : calculs Microeconomix fondés sur Kopp & alii (OFDT, 2000)

Conclusion : vers une tarification fondée sur le coût social ?

Pour responsabiliser les fumeurs face au coût réel qu'ils imposent à la société, **la proposition du groupe de députés semble cohérente**. Cela a aussi le mérite de soulever une question : **quel coût veut-on réellement faire supporter aux fumeurs ? Alors que l'impact net de leur consommation sur les comptes publics est quasiment neutre, la perte de richesse que subit la société du fait des décès prématurés est importante**. Le débat pourrait donc être ouvert quant au périmètre des coûts sociaux qu'il serait pertinent de prendre en compte. Mais le prétexte de l'impossibilité d'évaluer ce coût n'est en tout cas pas recevable compte tenu de l'état des connaissances des différentes institutions publiques.

Fixer le prix du tabac à son coût social imposerait alors de sortir de la logique floue qui prévaut actuellement : celle de hausses modérées pour ne fâcher ni les fumeurs, ni les buralistes, mises en œuvre sous prétexte de prévention des risques mais sans réelle justification des montants appliqués. Le mécontentement serait certain chez les fumeurs, mais la règle de fixation du prix aurait l'avantage d'être fondée sur une logique économique explicite et un calcul certes complexe mais transparent, conduisant à ce que les fumeurs paient le prix réel de leur consommation.

L'Etat va-t-il décider de fixer le prix du tabac à son coût social dans les prochaines années ? Ce serait souhaitable et audacieux... affaire à suivre !

Contact presse

Agence Fargo / www.agencefargo.com

Géraldine OTTO / gotto@agencefargo.com / 01 44 82 66 76

A propos de Microeconomix

Cabinet de référence en France et au niveau européen, Microeconomix réalise des travaux de recherche et d'expertise économique en mobilisant les outils de la microéconomie appliquée et de l'économétrie.

Fondé par François Lévêque, professeur d'économie à Mines ParisTech et dirigé par Gildas de Muizon, Microeconomix réunit une vingtaine d'économistes et intervient sur des sujets variés tels que l'évaluation des effets des fusions, l'évaluation des préjudices, l'analyse économique des secteurs régulés et l'économétrie appliquée aux stratégies d'entreprises.